

# Regards

## sur Anjou

Volume 36, numéro 1 — Février 2009

## Pour un **déneigement** des rues **efficace**

Nous sollicitons votre aide, toujours très précieuse, pour économiser temps et argent durant les opérations de déneigement. Saviez-vous que, lors d'une **faible chute de neige**, un citoyen qui dépose dans la rue la neige fraîchement tombée sur sa propriété ne fait pas preuve d'efficacité? En effet, ce simple geste, répété des **milliers de fois**, oblige l'arrondissement à ramasser cette **quantité supplémentaire**. Ensemble, nous pouvons réaliser des économies si, lors d'une **faible accumulation**, nous choisissons tous plutôt de déposer cette neige **sur notre terrain**.

Il ne faut jamais perdre de vue qu'une rue et que des trottoirs dégagés laissent la voie libre aux véhicules d'urgence, aux piétons ainsi qu'aux automobilistes qui peuvent circuler plus aisément.

(suite en page 6)

Message de Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

## Travailler ensemble pour notre qualité de vie

L'amélioration constante de notre qualité de vie et le maintien de la qualité de nos services, malgré un contexte économique difficile, seront nos principaux objectifs pour l'année 2009.

Je suis heureux de constater que le travail des trois comités créés à la suite des consultations publiques de septembre 2007 commence à porter leurs fruits. C'est donc dans les domaines de la famille, de l'environnement et de la sécurité que nous comptons mettre de l'avant plusieurs initiatives en 2009. De nombreux chantiers s'amorceront au cours des prochains mois pour offrir encore plus aux Angevines et aux Angevins.

Pour les familles, et en particulier pour répondre à la demande sans cesse croissante des jeunes, nous construisons un nouveau terrain de soccer dans le cadre des travaux de réaménagement du parc Roger-Rousseau, représentant un investissement de trois millions de dollars. Nous continuerons également à moderniser nos parcs et nos équipements aquatiques grâce à un investissement de près de un million de dollars au cours de la prochaine année.

Dans le domaine de l'environnement, nous étudions actuellement les meilleurs moyens de permettre à nos citoyens de recycler davantage. Nous allons prendre au cours de l'année des mesures concrètes qui permettront d'augmenter le volume de récupération de nos matières résiduelles. Nous comptons aussi mettre de l'avant différentes initiatives pour faciliter le compostage.

Je peux également vous confirmer que nous continuerons à soutenir le développement de nos organismes bénévoles. Ces organismes constituent une véritable richesse pour Anjou grâce aux nombreuses activités et aux multiples services qu'ils offrent à l'ensemble des citoyens. Plus que jamais, en 2009, nous travaillerons avec les organismes pour l'augmentation de la qualité de vie de notre communauté.

En matière de sécurité, le ministère des Transports vient tout juste d'autoriser la Ville de Montréal et ses arrondissements à abaisser la limite de vitesse à 40 km/h. Nous étudierons si cette mesure pourrait permettre de lutter efficacement contre l'augmentation de la circulation dans nos quartiers résidentiels aux heures de pointe.

Nous effectuerons plusieurs travaux sur des infrastructures routières. Les boulevards Les Galeries d'Anjou et Wilfrid-Pelletier seront, en partie, repavés.

En terminant, je voudrais vous souligner que c'est avec un grand honneur que j'ai accepté l'invitation du maire Gérald Tremblay de me joindre au comité exécutif de la Ville de Montréal. J'y assumerai les responsabilités des dossiers des services aux citoyens, du service 3-1-1, du développement économique, du comité des élus de l'Est de Montréal et de Montréal International. Nul doute que, grâce à cette nomination, Anjou aura dorénavant une voix encore plus forte à la ville centrale.

N'oubliez pas que je suis toujours disponible pour échanger avec vous.



Luis Miranda

Vous pouvez aussi  
me joindre au  
514 493-8010.



**Congé scolaire**  
page 2

**Offres d'emploi**  
pages 3 et 4



Anjou  
Montréal

## Séance du conseil d'arrondissement

La prochaine séance ordinaire du conseil d'arrondissement aura lieu le **mardi 3 mars** à 19 h. Elle se tiendra comme d'habitude à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Tous les citoyens y sont les bienvenus.

## Bureau du citoyen

Le Bureau du citoyen sera ouvert les samedis 7 et 21 février ainsi que le 7 mars prochains entre 9 h et midi. Vous pourrez y rencontrer, sans rendez-vous, l'un de vos élus pour discuter de tout sujet concernant l'arrondissement et faire les suggestions, les demandes ou les commentaires qui vous tiennent à cœur. Bienvenue!

Samedi 7 février: **Gilles Baudry**  
Conseiller  
d'arrondissement  
District Ouest

Samedi 21 février: **Rémy Tondreau**  
Conseiller  
d'arrondissement  
District Est

Samedi 7 mars: **Luis Miranda**  
Maire d'arrondissement  
et conseiller de la  
Ville de Montréal

Le Bureau est situé au  
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

## Bonne Saint-Valentin

Les élus et le personnel de l'arrondissement souhaitent à toute la population une très belle journée de Saint-Valentin.



## Que faire des médicaments périmés ?

En matière de protection de l'environnement, l'eau occupe une place de choix : elle est indispensable à la vie de toutes les espèces végétales et animales vivant sur Terre.

Or, s'il est un domaine où chaque citoyen peut agir, c'est bien celui de sa préservation. Ainsi, **ne jetez jamais les médicaments périmés ni dans les ordures ménagères ni dans les toilettes.** Malgré les progrès technologiques concernant le traitement de l'eau, les molécules des médicaments dissous dans l'eau se retrouvent dans nos rivières et modifient les écosystèmes. En fin de compte, c'est toute la chaîne alimentaire qui en souffre.

De ce fait, pour vous départir des médicaments dont vous ne voulez plus, **rapportez-les dans les pharmacies.** Merci de votre collaboration.

# Congé scolaire du 2 au 6 mars



Véritable tradition chez nous, la semaine de relâche scolaire est une fête pour les écoliers et les étudiants. Nos jeunes profiteront de nombreuses activités la première semaine de mars.

## Bains libres

La piscine de l'École secondaire Anjou sera accessible **gratuitement du 2 au 6 mars 2009 inclusivement, de 13 h à 16 h**, à tous les résidents munis de leur carte de citoyen. Les enfants de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps ou faire partie d'un groupe accompagné d'un adulte (bonnet de bain et douche avant la baignade sont obligatoires, apportez votre cadenas). Aucune inscription requise.

**Coût: gratuit avec carte de citoyen. Sans carte: adultes – 2,50 \$ • moins de 18 ans – 1 \$**

**Renseignements:** 514 493-8223

Des pavillons chauffés sont aménagés dans tous les sites et une surveillance des lieux est assurée durant les heures d'ouverture.

**Renseignements:** Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social – 514 493-8200

## Spectacle en famille: Docteur Gabzy, circoloque

Présenté par l'arrondissement, ce spectacle familial divertissant, s'adressant particulièrement aux enfants de 4 à 12 ans, est un remède contre l'ennui. Afin de contrer l'embonpoint cérébral, la paresse musculaire ou encore la rétention de plaisir, le circoloque Gabzy fait découvrir à ses jeunes patients la pratique du cirque. C'est avec une approche médico-spectaculaire que le thérapeute initie les spectateurs à la prévention du marabout. Un spectacle qui ravira toute la famille et constitue une injection de bonheur.

Le spectacle sera présenté le **lundi 2 mars, à 13 h**, à l'agora de l'École secondaire Anjou, située au 8205, rue Fonteneau.

**Billets:** 3 \$ l'unité, en vente à la bibliothèque Jean-Corbeil, située au 7500, avenue Goncourt, et à la succursale du Haut-Anjou, sise au 7070, rue Jarry Est. À noter que des billets seront disponibles à l'entrée si le spectacle n'est pas présenté à guichets fermés.

**Renseignements:** Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social • 514 493-8200 (jour) – Billetterie • 514 493-8266 (jour, soir et fin de semaine)

## Projections de films

Tous les **après-midi**, dès 13 h 30, du 2 au 6 mars, des films pour enfants seront projetés à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil, située au 7500, avenue Goncourt. N'hésitez pas à venir consulter la programmation qui sera affichée à la bibliothèque et à l'entrée de la salle d'animation.

**Renseignements:** 514 493-8260

## Patinage libre à l'aréna Chaumont

L'aréna Chaumont sera accessible **gratuitement du 2 au 6 mars 2009 inclusivement, de 14 h à 16 h**, à tous les résidents sur présentation de la carte de citoyen. Les enfants de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps ou faire partie d'un groupe accompagné d'un adulte. Aucune inscription requise.

**Coût: gratuit avec carte de citoyen. Sans carte: adultes – 2,50 \$ • moins de 18 ans – 1 \$**

**Renseignements:** 514 493-8256

## Patinoires extérieures et anneaux de patinage

**Du 2 au 6 mars 2009 inclusivement, tous les jours, de 12 h à 22 h**, si la température le permet.

### Lieux:

Parc des Roseraies (patinoire)  
7070, avenue de la Nantaise • 514 493-8226

Parc Lucie-Bruneau (patinoire et anneau)  
7051, avenue de l'Alsace • 514 493-8224

Parc Roger-Rousseau (patinoire)  
7501, avenue Rondeau • 514 493-8244

Parc Spalding-Dalkeith (patinoire)  
7901, avenue Spalding • 514 493-8243

Parc Talcy (patinoire et anneau)  
8151, avenue Talcy • 514 493-8231

**Coût: gratuit**



# Offres d'emploi

## Souhaitez-vous travailler cet été ?

### Inscription

Les formulaires de demande d'emploi sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Montréal, soit [www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca), dans les bureaux Accès Montréal et dans les bureaux d'arrondissement. Faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée des documents attestant que vous remplissez les conditions d'admissibilité (y compris une preuve de fréquentation scolaire lorsque le statut étudiant est requis). Ne pas fournir d'originaux, car ils ne seront pas retournés.

Faire parvenir votre demande dûment remplie à :

**Madame Lise Ouimet**

Par télécopieur: 514 493-8009

Par la poste: Ville de Montréal  
Arrondissement d'Anjou  
Ressources humaines  
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine  
Anjou (Québec) H1K 4B9

**Date limite d'inscription:** le 27 février 2009

*La Ville de Montréal souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.*

### Note pour les emplois à statut étudiant

Pour voir sa candidature retenue, le candidat doit suivre à temps plein une formation reconnue par le ministère de l'Éducation (joindre une preuve de fréquentation scolaire — Hiver 2009) et fournir une preuve de retour aux études en septembre 2009, dès sa réception. L'arrondissement donne priorité aux candidats ayant déjà été embauchés au cours des années précédentes et bénéficiant d'une évaluation favorable de leur travail.

Anjou  
Montréal

## CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Emplois à statut auxiliaire

### Animateur en activités ludiques

Numéro : 79-06-001

#### Sommaire de l'emploi :

Participe à la réalisation d'activités variées à l'intérieur du programme identifié par Anjou (camps de jour et service de garde). Participe activement aux réunions hebdomadaires ou spéciales de son secteur et fait rapport à son responsable de ses activités. Voit au bon fonctionnement des activités du service de garde.

#### Exigences :

- Détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par la Ville de Montréal serait un atout
- La connaissance de l'anglais serait un atout
- Une expérience pertinente serait souhaitable
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

#### Être obligatoirement présent au stage de formation d'avant-saison :

- Pour les nouveaux employés : les 15, 24 et 25 avril 2009
- Pour tout le personnel (y compris les nouveaux employés) : les 8, 9 mai et 7 juin 2009

#### Durée de l'emploi :

- Entre le 7 juin et le 14 août 2009 (9 semaines de 20 à 40 heures, selon le nombre d'enfants présents chaque jour au camp)

Postes disponibles : 73

### Animateur en activités ludiques – Pour enfant handicapé

Numéro : 79-06-002

#### Sommaire de l'emploi :

Fait de la sensibilisation auprès du groupe face aux différences de l'enfant qu'il accompagne. Veille à l'intégration du jeune au sein du groupe. Adapte les jeux à la clientèle.

#### Exigences :

- Détenir une formation pertinente à l'emploi
- Détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par la Ville de Montréal serait un atout
- La connaissance de l'anglais serait un atout
- Une expérience pertinente est souhaitable
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

#### Être obligatoirement présent au stage de formation d'avant-saison :

- Pour les nouveaux employés : les 15, 24 et 25 avril 2009
- Pour tout le personnel (y compris les nouveaux employés) : les 8, 9 mai et 7 juin 2009

#### Durée de l'emploi :

- Entre le 7 juin et le 14 août 2009 (9 semaines de 15 à 40 heures, selon la présence de l'enfant handicapé dont il a la responsabilité durant le camp)

Postes disponibles : 17

### Animateur culturel

Numéro : 79-06-003

#### Sommaire de l'emploi :

Assure la réalisation d'activités, comme le cinéma et la danse en plein air. Voit à faire respecter les règlements et participe aux réunions de son secteur.

#### Exigences :

- Être disponible en soirée et la fin de semaine pour les activités de cinéma et de danse en plein air
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Détenir un permis de conduire (classe 5)
- La connaissance de l'anglais serait un atout
- Une expérience pertinente en audiovisuel serait un atout
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

#### Durée de l'emploi :

- Du 15 juin au 10 octobre 2009

Postes disponibles : 2

### Instructeur de tennis

Numéro : 79-06-004

#### Sommaire de l'emploi :

- Diffuse l'enseignement des diverses techniques de tennis selon le niveau d'apprentissage du groupe d'élèves
- Prépare les cours et leur présentation
- Est responsable du matériel nécessaire au bon déroulement des cours
- Participe aux réunions de son secteur d'activité
- Fait rapport à son supérieur de tout problème, plainte, défectuosité, et produit un rapport de fin de saison avec statistiques
- Anime des activités spéciales, comme tournois et ligues.

#### Exigences :

- Détenir des qualifications reconnues, niveau 1 (Fédération de tennis)
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Une expérience pertinente serait souhaitable
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

#### Durée de l'emploi :

- Du 11 mai au 5 septembre 2009

Postes disponibles : 2 pour le jour (juillet et août) et 1 pour le soir

### Responsable – Terrains et arbitres

Numéro : 79-06-005

#### Sommaire de l'emploi :

Coordonne le travail des arbitres et marqueurs au baseball mineur. Élabore les horaires de travail de ceux-ci, en assure le contrôle, compile et vérifie les feuilles de présence du personnel, le tout dans le respect du budget prévu. Travaille en étroite collaboration avec l'association de baseball mineur d'Anjou. S'assure de la qualité des services et voit à ce que les installations sportives dans les différents parcs soient sécuritaires. Participe à la préparation des activités de brocante et en coordonne le déroulement.

#### Exigences :

- Avoir de l'expérience en organisation et en gestion de personnel
- Avoir le souci du service à la clientèle
- Être disponible de jour, de soir et la fin de semaine
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

#### Durée de l'emploi :

- Du 9 mars au 13 septembre 2009

Poste disponible : 1

Anjou  
Montréal

## CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Emplois à statut étudiant

### Commis étudiant – Accueil et information

Numéro : 79-06-006

#### Sommaire de l'emploi :

Assure la liaison entre les différents secteurs d'activité. Rédige, synthétise ou saisit des rapports divers. Accueille les visiteurs, les dirige et les informe. Effectue tout autre travail connexe que lui soumet son supérieur.

#### Exigences :

- Être étudiant en communication de niveau collégial à temps plein
- Connaître les logiciels Word, Excel et les appareils de bureau (photocopieur, télécopieur, etc.)
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse.

#### Durée de l'emploi :

- Du 11 mai au 28 août 2009

Poste disponible : 1

Total assuré : 416 heures

### Commis étudiant – Administration et logistique

Numéro : 79-06-007

#### Sommaire de l'emploi :

Répond au téléphone et traite les demandes de service. Accueille les citoyens et traite leurs demandes. Élabore divers documents pour l'organisation du guichet-loisirs. Assure le suivi de divers dossiers au guichet-loisirs. Aide l'agent de liaison à assurer le bon déroulement du guichet-loisirs.

#### Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial à temps plein
- Démontrer des aptitudes en informatique
- Faire preuve d'autonomie
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse.

#### Durée de l'emploi :

- Du 8 juin au 29 août 2009

Poste disponible : 1

### Commis étudiant – Aide-préposé au dépôt

Numéro : 79-06-008

#### Sommaire de l'emploi :

Effectue le traitement des requêtes et en assure le suivi. Effectue le rangement de l'équipement et du matériel. Assure la livraison et la récupération des équipements requis. Assiste le préposé dans le fonctionnement du dépôt.

#### Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial à temps plein
- Détenir un permis de conduire (classe 5)
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse
- Détenir une expérience de travail pertinente serait un atout

#### Durée de l'emploi :

- Du 11 mai au 4 septembre 2009

Poste disponible : 1

## Commis étudiant – Lecture des rayons

Numéro : 79-06-009

### Sommaire de l'emploi :

Effectue le rangement des rayons dans diverses sections de la bibliothèque, selon les systèmes de classement utilisés. Déplace certaines rangées de volumes en tenant compte des cotes de classification. Nettoie les tablettes et les identifie, s'il y a lieu.

### Exigences :

- Être étudiant de niveau secondaire ou collégial à temps plein
- Faire preuve d'autonomie
- Avoir une personnalité sérieuse

### Durée de l'emploi :

- Du 22 juin au 14 août 2009

### Poste disponible : 1

## Journalier étudiant – Gardien de parc

Numéro : 79-06-010

### Sommaire de l'emploi :

Voit à l'entretien des terrains extérieurs (nivelage des terrains, nettoyage des aires de jeux et des terrains, préparation des terrains d'après les horaires de matchs sportifs, etc.). Est responsable de la distribution de l'équipement aux joueurs et du remisage après utilisation, en assure le contrôle. Tient l'intérieur du chalet impeccable sur le plan de la propreté et du rangement. Fait respecter les règlements en interdisant les bicyclettes, les chiens, les boissons et la drogue.


### Exigences :

- Être étudiant à temps plein de niveau secondaire V ou collégial
- Être étudiant en techniques policières serait un atout
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)

### Durée de l'emploi :

- Du 20 avril au 12 octobre 2009 ou avant

### Postes disponibles : 18



**AMÉNAGEMENT  
URBAIN, GÉNIE  
ET SERVICES AUX  
ENTREPRISES**

Emplois à statut étudiant

## Commis étudiant – Contrôle d'occupation

Numéro : 79-07-001

### Sommaire de l'emploi :

Visite les locaux commerciaux et industriels afin d'en faire l'inventaire. Met à jour ces informations dans la base de données.

### Exigences :

- Être étudiant à temps plein
- Connaître les applications Windows
- Avoir de la facilité à communiquer avec le public

### Durée de l'emploi :

- Entre le 4 mai et le 28 août 2009 (13 semaines)

### Postes disponibles : 2

## Commis étudiant – Dessinateur – génie

Numéro : 79-07-002

### Sommaire de l'emploi :

Réalise des dessins par ordinateur. Effectue la mise à jour de divers plans de l'arrondissement. Voit à l'émission de certains permis (utilisation de bornes d'incendie, raccords d'égout, etc.).

### Exigences :

- Être étudiant à temps plein de niveau collégial (dans le domaine du génie ou de l'architecture constitue un atout)
- Maîtriser les applications Windows et Autocad 2007
- Maîtriser les logiciels de géomatique constitue un atout
- Avoir de la facilité à communiquer avec le public
- Détenir un permis de conduire (classe 5)

### Durée de l'emploi :

- Entre le 4 mai et le 28 août 2009 (13 semaines)

### Poste disponible : 1



**TRAVAUX PUBLICS**

Emplois à statut étudiant

## Commis étudiant – Administration

Numéro : 79-05-001

### Sommaire de l'emploi :

Accueille les personnes se présentant à la Direction des travaux publics. Accomplit diverses tâches de secrétariat.

### Exigences :

- Être étudiant à temps plein
- Posséder une bonne connaissance des applications Windows

### Durée de l'emploi :

- Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 21 août 2009 (12 semaines)

### Poste disponible : 1 (maximum de 35 heures par semaine)

## Commis étudiant – Embellissement

Numéro : 79-05-002

### Sommaire de l'emploi :

Procède à la mise à jour de l'inventaire des arbres avec le logiciel spécialisé en arboriculture (SIGMA). Entre les données sur les travaux d'élagage et d'entretien des arbres. Accomplit diverses tâches administratives en horticulture.

### Exigences :

- Être étudiant à temps plein, de préférence dans le domaine de l'emploi
- Connaissance de l'environnement Windows
- Détenir un permis de conduire (classe 5) serait un atout

### Durée de l'emploi :

- Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 21 août 2009 (10 semaines)

### Poste disponible : 1 (maximum de 36 heures par semaine)

## Journalier étudiant – Aide aux métiers

Numéro : 79-05-003

### Sommaire de l'emploi :

Nettoie le garage et la cour. Aide les employés de métiers.

### Exigences :

- Être étudiant à temps plein
- Être en mesure d'aider un employé de métier dans l'accomplissement de tâches simples

### Durée de l'emploi :

- Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 21 août 2009 (10 semaines)

### Poste disponible : 1 (36 heures par semaine)

## Journalier étudiant – Embellissement

Numéro : 79-05-004

### Sommaire de l'emploi :

Assure la réalisation des travaux d'embellissement (préparation, plantation, arrosage, entretien général) des lieux publics.

### Exigences :

- Être étudiant à temps plein
- Avoir un intérêt pour le travail de jardinage et d'aménagement

### Durée de l'emploi :

- Entre le 14 avril et le 28 août 2009

### Postes disponibles : 8 (36 heures par semaine)

## Journalier étudiant – Herbe à poux

Numéro : 79-05-005

### Sommaire de l'emploi :

Sillonne les rues de l'arrondissement afin de détecter les endroits infestés, procède à l'éradication sur les terrains municipaux et sensibilise les propriétaires des endroits concernés à l'importance d'éliminer cette mauvaise herbe. Entre des données informatiques et prépare un rapport.


### Exigences :

- Être étudiant à temps plein
- Posséder une bonne connaissance des applications Windows
- Avoir la capacité de parcourir le territoire angevin à vélo (fourni par l'employeur)

### Durée de l'emploi :

- Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 21 août 2009 (10 semaines)

### Postes disponibles : 2 (36 heures par semaine)



**SERVICES  
ADMINISTRATIFS**

Emplois à statut étudiant

## Commis étudiant – Comptabilité

Numéro : 79-02-001

### Sommaire de l'emploi :

Effectue diverses tâches simples de comptabilité (tenue de livres, comptes fournisseurs, etc.).

### Exigences :

- Être étudiant à temps plein en techniques administratives, option finances
- Maîtriser les applications Windows

### Durée de l'emploi :

- Du 25 mai au 28 août 2009 (14 semaines)

### Poste disponible :

1 (maximum de 35 heures par semaine)

## Commis étudiant – Ressources humaines

Numéro : 79-02-002

### Sommaire de l'emploi :

Contribue à la réalisation d'activités de ressources humaines et participe à diverses tâches de soutien administratif et de bureau dans le domaine des ressources humaines.

### Exigences :


- Être étudiant de niveau collégial à temps plein en administration, option ressources humaines en relations industrielles
- Être habile à travailler avec divers logiciels informatiques

### Durée de l'emploi :

- Du 15 juin au 21 août 2009 (10 semaines)

### Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)



**AFFAIRES  
PUBLIQUES ET  
GREFFE**

Emplois à statut étudiant

## Commis étudiant – Accueil

Numéro : 79-04-001

### Sommaire de l'emploi :

Accueille les citoyens et traite les diverses requêtes. Procède à l'encaissement des revenus (taxes, contravention, etc.). Accomplit diverses tâches liées au courrier et au secrétariat.

### Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial à temps plein
- Posséder une bonne connaissance de l'environnement Windows et des logiciels usuels
- Faire preuve d'un grand intérêt pour l'accueil et le service à la clientèle

### Durée de l'emploi :

- Du 1<sup>er</sup> juin au 28 août 2009 (13 semaines)

### Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)

## Commis étudiant – Archives

Numéro : 79-04-002

### Sommaire de l'emploi :

Effectue des tâches liées au traitement des dossiers et à l'organisation des documents d'archives. Collabore aux tâches de secrétariat.

### Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial à temps plein
- Posséder des connaissances dans les domaines des sciences de l'information, de la gestion documentaire et des archives
- Posséder une bonne connaissance du français écrit, de l'environnement Windows et des logiciels usuels
- Avoir la capacité de transporter des boîtes d'archives

### Durée de l'emploi :

- Du 1<sup>er</sup> juin au 28 août 2009 (13 semaines)

### Poste disponible : 1

(maximum de 35 heures par semaine)

## Commis étudiant – Licences de chiens

Numéro : 79-04-003

### Sommaire de l'emploi :

Procède à la vente des licences de chiens sur tout le territoire de l'arrondissement d'Anjou. Accomplit diverses autres tâches.

### Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial à temps plein
- Maîtriser les applications Windows
- Avoir de la facilité à communiquer avec le public
- Être disponible pour travailler le soir et la fin de semaine

### Durée de l'emploi :

- Du 1<sup>er</sup> juin au 28 août 2009 (13 semaines)

### Postes disponibles : 2

(maximum de 35 heures par semaine)

## Recrutement d'arbitres et de marqueurs au baseball

Nous sommes  
présentement à la  
recherche de jeunes  
de 15 ans et plus qui  
aimeraient travailler en  
soirée sur semaine et la  
fin de semaine, de mai  
au début du mois de  
septembre.

Si tu as une personnalité  
dynamique et sérieuse  
et qu'un poste d'arbitre  
ou de marqueur au  
baseball t'intéresse,  
appelle la Direction  
de la culture, des  
sports, des loisirs et du  
développement social  
au **514 493-8213**.



## Campagne du DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER

Anjou offre maintenant un service d'aide à domicile

Date limite  
1<sup>er</sup> mars 2009

Lancée en septembre dernier, la campagne du Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER va toujours bon train à Anjou et l'arrondissement y ajoute maintenant une nouvelle phase: un service à domicile pour aider les citoyens à remplir leur questionnaire.

En effet, un groupe de bénévoles recrutés parmi les organismes du milieu a été formé par des spécialistes d'Hydro-Québec afin de venir en aide aux Angevines et aux Angevins qui éprouvent des difficultés à remplir leur questionnaire. Ces nouveaux experts en économie d'énergie se feront un plaisir de se rendre chez vous et de vous seconder gratuitement.

Rappelons que le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER est un service gratuit qui permet aux clients résidentiels admissibles de connaître leur consommation d'énergie. Après avoir rempli un questionnaire qui est retourné à Hydro-Québec, le client reçoit un rapport de recommandations personnalisés, incluant des conseils et des mesures pratiques pour l'aider à réduire sa consommation sans toutefois sacrifier son confort.

Dans le cadre de cette campagne, Hydro-Québec remet de l'argent à l'arrondissement d'Anjou pour financer la réalisation d'un projet collectif bénéficiant à toute la communauté.

Les résultats sont de plus en plus encourageants et ils le seront encore davantage avec ce nouveau service à domicile. Les élus et les dirigeants de l'arrondissement tiennent à remercier tous les citoyens qui ont déjà rempli le questionnaire et invitent ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait à s'empressez d'agir. En remplissant le questionnaire, vous soutenez votre collectivité et l'environnement! Le projet d'achat de jeux pour les parcs de l'arrondissement profitera à tous. C'est le projet de toute la communauté d'Anjou et tous doivent se sentir concernés.

Le montant versé par Hydro-Québec est déterminé par le nombre de rapports de recommandations du Diagnostic résidentiel émis par Hydro-Québec pendant la campagne. À Anjou, cette campagne d'une durée de six mois se poursuivra jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2009. **Pour chaque rapport, Hydro-Québec verse 35 \$ à la collectivité s'il est émis en ligne ou 30 \$ s'il est produit sur papier.**

Il faut savoir qu'il est plus avantageux de le remplir en ligne au **www.courantcollectif.com**. Le montant remis est non seulement plus important, mais les participants ont trois fois plus de chances de gagner le grand prix du concours, soit une Malibu hybride de Chevrolet.

Alors, si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire, n'hésitez plus, hâtez-vous de faire appel à nos experts bénévoles qui se rendront gratuitement chez vous. Pour établir un rendez-vous à domicile, il suffit d'appeler à l'arrondissement d'Anjou, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, au **514 493-8000**.

Toutefois, si vous n'avez pas besoin d'aide à domicile, vous pouvez en tout temps consulter par téléphone les spécialistes d'Hydro-Québec en composant le 1 800 ÉNERGIE.

Suivez le courant collectif!

### LE DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL, ÇA RAPPORTE À TOUS.



▲ De gauche à droite, au premier rang, Jessica Gagné, René Obregon-Ida, Marlyne Naud, Maison de jeunes Le Chemin faisant. Au deuxième rang, Réjean Pelletier, Club Optimiste de Ville d'Anjou; Janine St-Pierre, Association des retraités de l'enseignement du Québec - section Anjou (AREQ); Ivan Dion, conseiller commercialisation, Direction régionale Montréal - Hydro-Québec; Luis Miranda, maire d'arrondissement; Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement; André Genty, corporation Anjou 80.



▲ De gauche à droite, Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, Juliette Collin, citoyenne d'Anjou, Janine St-Pierre, AREQ d'Anjou, René Obregon-Ida, Maison de jeunes Le Chemin faisant.

## Comptes de taxes 2009

### Premier versement : 2 mars

Nous souhaitons vous rappeler que le premier versement des comptes de taxes est exigible le **lundi 2 mars** et que le second le sera le **lundi 1<sup>er</sup> juin**. Tout versement effectué après ces dates occasionne des frais d'intérêt et une pénalité. Il est à noter que, si le montant du compte de taxes est inférieur à 300 \$, le paiement est dû en un seul versement le 2 mars.

### Modalité de paiement

#### Par la poste

Vous pouvez faire parvenir par la poste votre paiement par chèque personnel ou certifié, par mandat postal ou bancaire en prévoyant toutefois un délai de livraison suffisant. Veuillez joindre à votre paiement la partie supérieure détachable du compte ou inscrire le numéro de référence du compte de taxes au recto du chèque ou du mandat.

#### En personne

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes en argent comptant, par chèque personnel ou certifié et par carte de débit, en vous présentant à la mairie d'arrondissement située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

#### Dans les institutions financières

Votre compte de taxes peut également être payé dans la plupart des caisses Desjardins et dans certaines banques.

Si vous payez au comptoir d'une institution financière, veuillez prévoir deux jours ouvrables pour l'acheminement du paiement. Si vous effectuez un paiement par l'entremise d'un guichet automatique, prévoyez au moins deux jours, excluant le samedi et le dimanche, pour sa transmission.

Vous pouvez effectuer votre paiement à partir du site Internet de votre institution financière si cette option vous est offerte. Veuillez inscrire les 14 chiffres constituant le numéro de référence apparaissant sur le bon, sans les traits d'union. Voici les institutions financières qui acceptent le paiement électronique des taxes: Desjardins (AccèsD), Banque Nationale du Canada, RBC Banque Royale, Groupe Financier Banque TD, etc.

## Alarmes-incendies non fondées: nouveau règlement en vigueur

Chaque année, les pompiers se déplacent pour répondre à plus de **15 000 alarmes-incendies non fondées**, ce qui représente 29 % de leurs déplacements. Résultats: ces «fausses» alarmes diminuent la disponibilité des effectifs de pompiers, coûtent cher à la collectivité et en plus endorment la vigilance des occupants des bâtiments dans lesquels elles se produisent. À force de sortir pour rien, les occupants n'y font plus attention. En cas d'incendie, ces personnes risquent de ne pas évacuer les lieux et de mettre leur sécurité en danger.

Pour inciter les propriétaires à entretenir leur système d'alarme et permettre aux pompiers de répondre plus rapidement aux véritables appels de première urgence, un nouveau règlement relatif aux alarmes-incendies non fondées est maintenant en vigueur.

### Règlement sur les alarmes-incendies non fondées

Ce règlement stipule que si les pompiers se déplacent pour une alarme-incendie non fondée, le propriétaire devra payer des frais à ce sujet dès la seconde fausse alarme survenue sur une période de 12 mois.

#### Alarme-incendie non fondée?

Une alarme est non fondée lorsque le système d'alarme se déclenche sans raison à cause d'une installation inappropriée, d'un défaut de fonctionnement ou d'une négligence d'entretien, d'une manipulation inadéquate ou de toute autre négligence susceptible d'interférer avec son fonctionnement.

#### Système d'alarme d'incendie?

On entend par système d'alarme d'incendie tout dispositif conçu pour avertir les occupants d'un bâtiment de la survenue d'un incendie. Ce système peut être local ou relié à une centrale d'alarme. Il doit comprendre au moins les éléments suivants: un poste de commande (ou autre mode d'alimentation du système),

une station manuelle, un appareil à signal sonore.

### Les avertisseurs de fumée ne sont pas concernés par ce règlement.

À noter que, conformément à ce règlement, tout propriétaire qui remplace ou fait réparer son système d'alarme peut demander le remboursement, à certaines conditions, d'une partie des frais payés à cet effet.

Par ailleurs, nous rappelons à tous les citoyens qu'il est important **d'évacuer les lieux si un système d'alarme se déclenche**. Mieux vaut se déplacer pour rien que de mettre sa vie en danger! Soyez vigilants!

**Renseignements** sur le règlement ou sur le programme de remboursement: [ville.montreal.qc.ca/sim](http://ville.montreal.qc.ca/sim)

Service de sécurité incendie de Montréal  
Ligne média 514 872-7687 du lundi au vendredi





Anne-Marie Dubois

Crédit photo: François Pinard, Drummondville.

## François d'Assise, homme de lumière avec la pianiste Anne-Marie Dubois

L'arrondissement d'Anjou et la Caisse populaire d'Anjou présenteront *François d'Assise, homme de lumière avec la pianiste Anne-Marie Dubois*, le **vendredi 27 février prochain à 20 h**, à l'église Jean XXIII située au 7101, avenue de l'Alsace. La logistique de cette soirée est organisée avec le soutien de l'organisme Culture à la carte.

Saluée par la critique américaine et canadienne, la pianiste Anne-Marie Dubois interprétera des œuvres de Franz Liszt, dont deux pièces musicales qui évoquent le fondateur de l'ordre franciscain, François d'Assise (1182-1226). Le père Guylain Prince ponctuera le concert, de manière poétique, en présentant la vie et la spiritualité de ce saint homme qui, bien que né dans une riche famille commerçante italienne, a choisi la pauvreté mendicante et a voué sa vie à ses semblables dans le besoin, notamment aux lépreux.

Vous pouvez vous procurer des billets dès maintenant, au coût de 10 \$ l'unité, à la bibliothèque Jean-Corbeil et à la succursale, aux heures d'ouverture habituelles.

Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée. Veuillez noter que les portes de l'église ouvriront dès 19 h 15.

**Renseignements:** 514 493-8200



**Desjardins**  
Caisse populaire d'Anjou



Montréal

Bulletin d'information  
**Regards**  
sur Anjou



*Regards sur Anjou* est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication:  
Réalisation et conception graphique:  
Impression:  
Tirage:  
Distribution:  
Téléphone:  
Site Web:  
Dépôt légal:

Aline Boulé  
Octane  
Trahan Dugas imprimeur (TDI)  
22 000 exemplaires  
Société canadienne des postes (Médiaposte)  
514 493-8000  
ville.montreal.qc.ca/anjou  
2<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque et  
Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et  
Archives Canada

Copyright 2009 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.

## 2<sup>e</sup> concours de courts-métrages Biblioclip Des bibliothèques branchées!

Le Réseau des bibliothèques publiques de Montréal a lancé le 2<sup>e</sup> concours Biblioclip en décembre dernier. Cette seconde édition porte sur les thèmes de la « culture » et de « Montréal ».

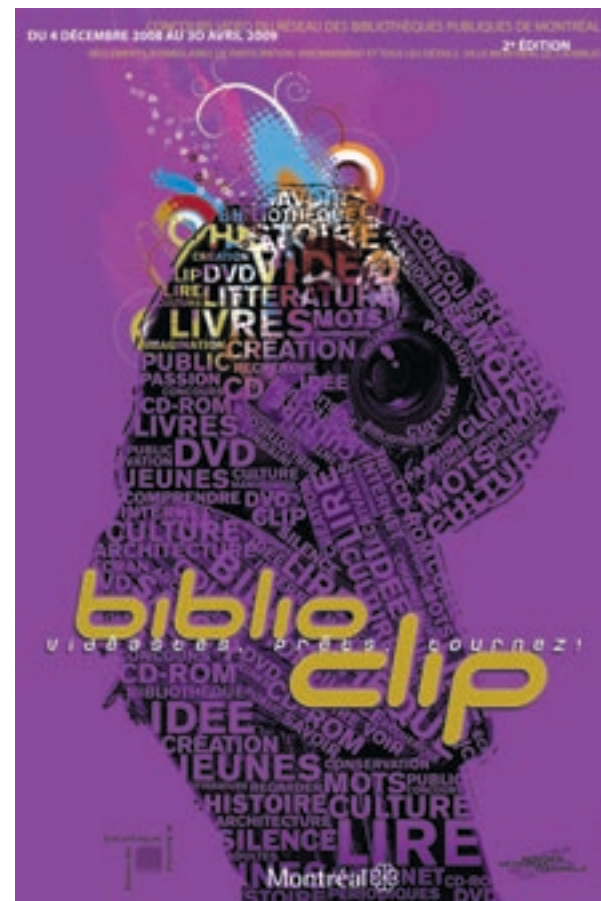
Ce concours démontre une fois de plus que la « bibliothèque » a rompu avec l'image dépassée du « rat de bibliothèque ». Aujourd'hui, nos bibliothèques sont ouvertes sur le monde et font la promotion de la culture et du talent sous toutes leurs formes. Les bibliothèques mettent d'ailleurs leurs locaux à la disposition des participants pour tourner leur film.

Le concours de courts-métrages permet à tous, notamment aux jeunes, de laisser libre cours à leur créativité. Tous les styles sont acceptés: le seul critère porte sur la durée du film (30 secondes à 1:30 minute). C'est l'originalité et la créativité du produit et de son contenu qui détermineront les gagnants. **Date limite** pour soumettre un court-métrage: **30 avril 2009**.

Trois grands prix seront décernés. Le grand gagnant recevra une bourse de 4000 \$; le second, une bourse de 2500 \$; et le troisième, une bourse de 1000 \$. De plus, un prix spécial sera attribué à un jeune de moins de 20 ans qui n'aura pas été sélectionné parmi les trois premiers.

Ces courts-métrages seront présentés sur le site Internet des bibliothèques. Les internautes pourront donc donner leurs commentaires durant une période de temps déterminée. Ensuite, un jury composé de cinq professionnels déterminera les gagnants. La soirée de remise des prix se déroulera en juin.

Bonne chance à tous et à toutes.



**Renseignements** et formulaires d'inscription au concours: [ville.montreal.qc.ca/biblio](http://ville.montreal.qc.ca/biblio) ou bibliothèque Jean-Corbeil au 514 493-8260

## Pour un déneigement des rues efficace (suite de la couverture)

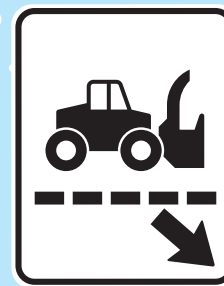
Nous vous convions à respecter les règles élémentaires concernant le déneigement des trottoirs et des rues dans l'arrondissement d'Anjou:

- Lorsque l'accumulation de neige au sol est supérieure à 5 cm, seuls les propriétaires ou les occupants d'immeubles résidentiels de **6 logements et moins** ne disposant pas d'une surface réservée au stationnement autre que les accès au garage peuvent amonceler, déposer ou pousser de la neige ou de la glace dans les rues ou les places publiques, à certaines conditions, après une chute de neige importante. Ils doivent cependant le faire **avant** les opérations de déneigement.
- Sachez également qu'en cas d'accumulation importante seule la neige provenant du stationnement, de l'allée du stationnement et du trottoir donnant accès à l'entrée principale du bâtiment peut être poussée dans la rue.
- À noter aussi qu'il est **interdit**, à tout citoyen, sous peine d'amende, de pousser de la neige ou de la glace sur la voie publique **après** les opérations de déneigement.
- Nous demandons à chaque citoyen de déneiger sans empiéter sur la **propriété voisine**. En effet, certains envoient « par mégarde » sur la propriété de leurs voisins ou de l'autre côté de la rue la neige accumulée sur leur propriété.
- Enfin, que vous soyez stationnés dans votre entrée privée ou dans la rue, nous vous demandons de veiller à ce que votre véhicule **n'empiète pas sur le trottoir** pour que les chenillettes puissent passer pour le déneiger.

En suivant ces **conseils de base**, vous aiderez non seulement l'arrondissement à limiter ses dépenses en facilitant le travail des employés, mais également à faire de notre territoire un endroit beaucoup plus sécuritaire et agréable pour chacun d'entre nous.

**Pour toute information à ce sujet, composez le 514 493-8000.**

**OPÉRATION  
DÉNEIGEMENT,  
AYONS LE BON  
COMPORTEMENT.**



Cet hiver, priorité à la sécurité.

Contribuez à l'efficacité des opérations en respectant les panneaux de signalisation: **surveillez-les!**

Utilisez les transports en commun et partez plus tôt.

Pour en savoir plus sur les opérations de déneigement, consultez le site Internet [ville.montreal.qc.ca/deneigement](http://ville.montreal.qc.ca/deneigement)

